

**NOTE EXPLICATIVE – INFORMATION
RÈGLEMENTS FISCAUX (18) – TAXES**

Le Ministre François DESQUESNES a décidé, par son arrêté du 22 décembre 2025, d'approuver les délibérations du conseil communal du 10 décembre 2025 relatives aux 18 règlements fiscaux-taxes ci-dessous.

Taxe sur les dépôts de mitrailles et/ou de véhicules usagés	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe sur les agences de paris aux courses de chevaux	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe sur les enseignes et publicités assimilées	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe sur les panneaux publicitaires fixes	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe sur les terrains de camping, parcs résidentiels de camping ou de week-end	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe sur les commerces de frites, hot-dogs, beignets et autres produits analogues, à emporter	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe annuelle et directe sur les commerces de nuit	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe sur les bals publics et les dancings	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe sur les parcelles non bâties	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe sur les terrains non bâties	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe annuelle sur les piscines privées	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe sur les secondes résidences	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe sur les terrains de tennis privés	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe annuelle de séjour	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe annuelle sur les clubs privés	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe communale sur les immeubles bâties inoccupés ou délabrés ou les deux	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe sur les agences bancaires et assimilées	Exercices 2026 à 2031 inclus
Taxe annuelle directe de répartition sur les carrières de sable	Exercices 2026 à 2031 inclus